

Montréal, 11 juin 2012

PAR COURRIEL et SDE

Me Véronique Dubois
Secrétaire de la Régie de l'énergie
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET : R-3788-2012 : *Demande de modifications des tarifs et conditions de distribution d'électricité relative à une option d'installation d'un compteur n'émettant pas de radiofréquences*

Chère consoeur,

Pour faire suite à votre lettre du 5 juin 2012 (A-0015), au sujet de la planification de l'audience devant débiter le 13 juin 2012 dans le cadre du dossier mentionné en rubrique, l'ACEF de l'Outaouais communique ce qui suit.

L'ACEF de l'Outaouais fera entendre monsieur Mounir Gouja, PhD; la durée de son témoignage est évaluée à 30 minutes.

Quant au contre-interrogatoire des témoins du Distributeur, la durée en est estimée à 1 heure 15 minutes. Nous réservons 5 minutes pour le contre-interrogatoire des témoins de chacun des intervenants, le cas échéant.

Pour ce qui est de l'argumentation, elle sera sous forme écrite. Nous demeurons disponibles pour en faire la présentation verbalement, pour une durée d'environ 30 minutes, le cas échéant.

Veillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos meilleures salutations.

Me Stéphanie Lussier
10127, rue d'Iberville
Montréal (Québec), H2B 2T7
Tél. : 514.761.0032
Courriel : stephanie.lussier@sympatico.ca

cc: Me Marie-Josée Hogue (Heenan Blaikie);
Me Jean-Olivier Tremblay (Hydro-Québec).